

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANCE POUR L'EVALUATION FINALE DU PROJET PRIVEE SEED SECTOR DEVELOPMENT (PSSD2) AU BURUNDI

I. Contexte et objectifs du Projet PSSD-2

Le Centre International de Développement des Engrais (IFDC) a été créé en 1974 dans l'Etat américain de l'Alabama en tant qu'organisation publique indépendante à but non lucratif. Depuis sa création, l'organisation a joué un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire mondiale, la réduction de la faim et de la pauvreté, la protection de l'environnement et la promotion du développement économique et de l'autosuffisance.

IFDC a commencé ses activités au Burundi en 2006, en se concentrant sur la fertilité des sols, la gestion des terres, le développement du secteur des semences, l'accès aux marchés et le développement des chaînes de valeur. A travers ses actions au Burundi (2006-2024), IFDC a permis l'augmentation de la productivité et la production agricole faisant suite à l'amélioration de la gestion des exploitations agricoles et à l'amélioration de la disponibilité et accessibilité aux intrants agricoles de bonne qualité.

Financé par l'ambassade du Royaume des Pays Bas au Burundi, le Projet de Développement du Secteur Privé des Semences (PSSD-2) est une prolongation du PSSD I mis en œuvre depuis novembre 2018 jusqu'au mois de juin 2024. Au cours de l'exécution de la 1ère phase, des résultats conduisant aux changements positifs en termes d'adoption et de l'utilisation des semences certifiées par les ménages agricoles ont été atteints grâce aux stratégies et approches de mise en œuvre et à l'introduction de nouvelles variétés plus performantes. Avec cette phase, 390 784 ménages agricoles ont eu accès aux semences certifiées soit environ 22,4% du total des ménages agricoles burundais.

Au regard des performances enregistrées, IFDC Burundi a obtenu une deuxième phase de 2,5 ans (juillet 2024 – décembre 2026). Celle-ci permettra d'étendre les acquis de la première phase et d'accélérer la structuration d'un secteur semencier durable, compétitif et innovant, soutenu par un cadre réglementaire favorable et un secteur privé dynamique. .

La deuxième phase vise à générer des résultats tangibles pour 220 500 nouveaux ménages : 31 500 renforceront leurs capacités en résilience agricole et en utilisation de semences de qualité, tandis que 189 000 accéderont indirectement à des semences certifiées grâce au soutien aux entrepreneurs semenciers. L'initiative cible 50 % de femmes et 30 % de jeunes. Au total, 90 300 ménages devraient améliorer leur productivité agricole, et 64 500 doubler leur productivité et leurs revenus. »

Ces résultats seront atteints en mettant en œuvre des activités décrites dans le cadre des résultats à travers 4 composantes ci-dessous :

- Mise à l'échelle et industrialisation du secteur privé semencier ;

- Amélioration de l'environnement favorable des affaires ;
- Amélioration de la résilience des ménages et du système de marché des semences ;
- Collaboration avec les autres projets qui opèrent dans le domaine agricole plus particulièrement ceux alignés sur le maillon de la demande des semences.

En plus des 3 cultures cibles de la 1ère phase du PSSD I (pomme de terre, maïs et haricot), PSSD-2 va assurer la disponibilité et l'accès des semences d'autres cultures comme les légumes et le manioc aux ménages agricoles

Pour atteindre les résultats de cette deuxième phase, l'IFDC à travers ce projet a établi des contrats de partenariats publics et privés (ISABU, ONCCS, DPFAPFNL, ADPR, SETRACO, NASECO, COPROSEBU, TWITEZIMBERE, ERB, UCODE) pour la mise en œuvre des activités du projet

De plus, le projet a établi des contrats de partenariat avec les entrepreneurs semenciers privés dans cadre des projets de cofinancement :

- Appui aux infrastructures et aires de stockage pour diminuer des pertes postes récoltes
- Appui aux machines tracteurs pour diminuer les coûts de production et à la rareté de la main d'œuvre
- Appui en irrigation collinaire pour faire face aux changements climatiques
- L'organisation des mini foires semencières pour la commercialisation des semences dans de nouvelles zones les plus reculées
- Appui au machine tricycles pour faciliter le déplacement des intrants agricoles

À l'approche de la clôture du projet, il est indispensable de réaliser une évaluation finale indépendante et externe. Cette évaluation devra répondre, sans s'y limiter aux critères/ questions d'évaluations suivants : **l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact du projet.**

L'évaluation finale du projet PSSD-2 doit fournir un bilan concret de l'état de mise en œuvre de toutes les activités du partenariat public et privé du projet, en se servant des indicateurs de résultats repris dans la matrice de suivi- évaluation et en prenant en compte les niveaux de désagrégation prévus

De façon spécifique, Il sera question d'appréhender les aspects globaux qui ont exercé une influence (positive et/ou négative) sur le niveau et la portée des réalisations de l'ensemble du projet en prenant en compte une gamme d'éléments comme : la stratégie adoptée pour sa mise en œuvre (l'organisation mise en place), sa durée, les moyens mobilisés (humaines et matérielles), le partenariat/collaboration ainsi que toute opportunité /menace extérieure au projet.

L'évaluation appliquera une analyse comparative de l'impact entre deux groupes de ménages : (i) ceux ayant acheté et utilisé des semences certifiées et (ii) ceux ayant utilisé des semences tout-venant.

II. Objectifs et résultats attendus

Objectif global

L'objectif de cette évaluation est de réaliser une évaluation finale intégrée de **l'efficacité, de l'efficience, de la durabilité et de l'impact du projet**, et de formuler des enseignements et des recommandations pour une programmation future possible, financé par d'autres donateurs.

Objectifs spécifiques

- Mesurer les résultats en rapport avec les indicateurs d'effet et d'impact de la matrice de suivi-évaluation ; surtout les indicateurs néerlandais de sécurité alimentaire (FNS – Outcomes).
- Évaluer l'efficacité surtout des nouveaux composants du PSSDII (qui ne faisaient pas encore partie du PSSDI) et déterminer la valeur ajoutée.
- Évaluer l'efficience de l'utilisation des ressources (financières, temps, personnel, matériel) comparé aux résultats atteints.
- Évaluer dans quelle mesure les résultats atteints par PSSDII sont susceptibles d'être durables.
- Évaluer l'impact réalisé surtout par des composantes du PSSDI qui ont été poursuivies dans le cadre du PSSDII.
- Tirer des leçons/enseignements pertinents du projet PSSDII et proposer des orientations stratégiques pouvant inspirer et orienter les interventions futures en formulation avec d'autres donateurs.

Résultats attendus

- Les indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont renseignés de leurs états d'avancement.
- Des résultats obtenus et des approches de mise en œuvre du projet sont analysés et la contribution des Stratégies dans l'atteinte des résultats est déterminée
- La mesure dans laquelle les résultats obtenus ont été de manière efficiente est démontrée.
- La mesure dans laquelle les résultats sont susceptibles d'être durables est évaluée.
- Des leçons/enseignements pertinents du PSSDII sont tirés en vue d'orienter les interventions futures.
- L'impact induits par le projet à travers différentes composantes du PSSD II sont évalués et documentés.
- Des recommandations sont formulées pour un éventuel nouveau projet avec d'autres donateurs.

III. Portée de l'évaluation

La période couverte par l'évaluation est de juillet 2024 à nos jours. La population cible pour cette évaluation est composée de toutes les parties prenantes qui interviennent dans le secteur semencier au Burundi entre autres :

- Différents acteurs intervenant dans l'utilisation des semences (les ménages agricoles, les coopératives agricoles, les organisations non gouvernementales, les projets qui interviennent dans le domaine agricole, etc.) ;
- Différents intervenants dans la production des semences (multiplicateurs/entreprises semenciers, le collectif des producteurs des semences (COPROSEBU.), les sociétés qui sont dans les technologies de production innovantes comme ADPR, SETRACO) ;
- Les intervenants dans la mise en marché de semences (Agro-dealers, les organisateurs de foires, les tenanciers de points de ventes, les gérants des e-plateformes (Auxfin/UMVA, WHH) etc.) ;
- Les services techniques de soutien et d'appui (différents services du MINEAGRI : ISABU, ONCCS et DPFAPFNL, les autres services d'intermédiations dans le secteur de production et commercialisation des semences ;
- Les organisations locales de mise en œuvre de ce projet dont TWITEZIMBERE, UCODE-AMR, ERB ;
- Les ménages utilisateurs des semences tout venant pour permettre une comparaison avec ceux ayant utilisé les semences certifiées.
- Les partenaires au développements (FAO, Ambassade des Pays-Bas, le BAD, le Banque Mondial etc.)

IV. Critères et questions d'évaluation

Les questions clés d'évaluation, alignées sur les critères mentionnés ci-dessus, se présentent comme suit. Elles pourront être affinées au besoin lors de la phase de démarrage de la mission :

Efficacité :

1. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à une augmentation accrue de la production, de l'accès et de l'adoption de semences certifiées et améliorées de haricot, de pomme de terre et de maïs par les ménages agricoles ? Quelles sont les contraintes majeures ?
2. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à améliorer la production et l'accès aux semences certifiées de légumes par les ménages agricoles ? Quelles sont les contraintes majeures ?
3. Dans quelle mesure le mécanisme de précommande et/ou des commandes groupés des semences introduit par le projet a-t-il amélioré l'accès des semences de qualité par les

entrepreneurs privés, les coopératives agricoles, les sociétés semencières, les ONGs et projets de développement ?

4. En quoi les mécanismes de co-financement dans l'irrigation et la mécanisation pour PSSDII et (et de quelle type) ont-ils permis effectivement de générer plus de volume et de revenus aux semenciers producteurs de semences de qualité ?
5. Dans quelle mesure le projet a-t-il renforcé les liens commerciaux entre les agriculteurs, les entreprises semencières, les agro dealers et les autres acteurs de la chaîne de valeur agricole ?
6. Dans quelle mesure les réformes réglementaires et le renforcement institutionnel soutenus par le projet PSSD II ont-ils amélioré le fonctionnement du système semencier formel (par exemple, processus de certification et recherche introduction de nouvelles variétés et réponses du cadre règlementaire envers les semenciers) ?
7. Dans quelle mesure le projet PSSD II a-t-il atteint les objectifs en matière d'inclusion de la dimension genre ou la participation des entreprises semencières dirigées par les femmes et les jeunes dans le soutien et/ou aux activités du projet ?

Efficiace :

8. Dans quelle mesure l'utilisation des ressources (budget, ressources humaines, matériels) a été utilisé de manière optimale par le projet PSSD II par rapport aux résultats ?
9. Dans quelle mesure l'approche de partenariat du projet PSSD II (avec les partenaires du projet, les organismes gouvernementaux, les ONGs et les instituts de recherche) a-t-elle contribué à renforcer la coopération et à développer efficacement le fonctionnement du secteur semenciers ?

Durabilité :

10. Dans quelle mesure les différents acteurs (les petits producteurs, les entreprises semencières, les réseaux de distribution, le secteur public/la régulation, les organisations professionnelles, etc) se sont appropriés les approches et les stratégies introduites par le projet PSSD II (comme les parcelles de démonstration / CEP, le développement de l'irrigation et de la mécanisation, la réponse sur mesure de la demande du secteur privée pour continuellement améliorer l'environnement des affaires etc) et sont-ils prêts à les utiliser et à les développer?
11. Dans quelle mesure les entreprises semencières et les réseaux de distribution (distributeurs agricoles, agents itinérants, agrégateurs) soutenus par le projet PSSD II disposent-elles des modèles économiquement viable (rentabilité, accès aux financement,

capacité à investir, gestion de risques etc.) ?

12. Dans quelle mesure les réformes politiques et les améliorations réglementaires soutenues par le projet PSSD II sont-elles intégrées dans le texte règlementaire du secteur semencier burundais ?
13. Les institutions publiques et privées locales (par exemple, les organismes de régulation, de certification et les instituts de recherche, la COPROSEBU) disposent-elles de capacités et la motivation suffisantes pour continuer à soutenir et à développer le secteur (par exemple, à préserver les mécanismes de coordination, de gestion des commandes des semences) une fois que le soutien du projet aura pris fin ?

Impact :

14. Dans quelle mesure l'utilisation croissante de semences certifiées a-t-elle permis aux petits exploitants agricoles d'améliorer leur productivité et leurs revenus ?
15. Dans quelle mesure le projet a-t-il accru la résilience des ménages de petits agriculteurs face aux chocs climatiques et économiques ?
16. Dans quelle mesure, la collaboration entre le secteur public et privé a-t-il contribué au développement de l'industrie nationale des semences en tant que secteur commercial ?
17. Dans quelle mesure le projet a-t-il renforcé la capacité de la COPROSEBU à représenter les producteurs privés de semences et à mener efficacement un dialogue politique avec les institutions gouvernementales ?
18. Dans quelle mesure ce projet a-t-il contribué à créer un environnement plus propice au développement d'une industrie semencière pilotée / menée par le secteur privé au Burundi ?

V. Méthodologie de l'évaluation

L'approche méthodologique, combinant des méthodes qualitatives et quantitatives, sera élaborée par la maison de consultance sélectionnée. Dans les grandes lignes, elle devra inclure le design global de l'étude, les méthodes de collecte et d'analyse des données, les stratégies d'échantillonnage, ainsi que les mécanismes d'assurance-qualité et de contrôle de qualité à chaque étape du processus. Elle devra également préciser les outils de collecte envisagés, les plans de formation des enquêteurs, les modalités de triangulation des données et les considérations éthiques à respecter, notamment la protection des répondants et la confidentialité des données. Le consultant devra présenter et détailler de manière exhaustive cette méthodologie dans son offre technique, en justifiant les choix méthodologiques retenus et leur pertinence par rapport aux objectifs de

l'évaluation. Cette démarche méthodologique doit suivre les étapes suivantes : l'entretien de clarification de la mission avec le commanditaire de l'étude, la Consultation et échange avec le bailleur du projet, plus particulièrement le responsable du volet « sécurité alimentaire et nutritionnelle » à l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas au Burundi et La revue documentaire : consultation des documents du projet PSSDI & II (y compris les rapports, le rapport d'évaluation finale de PSSDI, la matrice de suivi-évaluation, la théorie de changement) et d'autres documents des projets intervenant dans la sécurité alimentaire en particulier le secteur semencier.

VI. Livrables attendus

Le bureau de consultance recruté devra produire les livrables suivants :

1. Une note de cadrage/ démarrage comprenant entre autres, la méthodologie, les outils de collecte des données, et le chronogramme détaillé de la mission : Plus particulièrement ce document indiquera clairement comment chaque objectif spécifique sera traité, notamment comment chaque question évaluative sera abordée à l'aide de méthodes appropriées.

2. Le Rapport provisoire consolidé des résultats des analyses préliminaires, incluant les réponses aux questions d'évaluation, organisées selon chacun des critères retenus.

3. Le rapport définitif finale avec intégration des observations et recommandations issues de l'atelier de présentation des résultats.

4. Les bases de données brutes quantitatives et qualitatives.

VII. Mise en place d'un comité de suivi de la conduite de cette évaluation

Un comité technique mixte composé par MELS IFDC, d'un représentant des autorités néerlandaises (ambassade et La Haye) et de partenaires opérationnels du PSSDI est chargé de garantir la qualité du travail des consultants, en examinant le rapport initial et le rapport d'évaluation final et en formulant des commentaires à leur sujet.

VIII. Calendrier provisoire

La durée indicative de la mission d'évaluation est de 3 mois compte tenu des activités proposées dans le tableau ci-dessous :

N°	Principales activités	Avril 2026				Mai 2026				Juin 2026				Juillet 2026			
		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
1	Élaboration des termes de références et leurs																

	soumissions à l'Ambassade																	
2	Approbation des termes de références																	
3	Publication des termes de références et recrutement de la maison de consultance																	
4	Contractualisation de la maison de consultance																	
5	Élaboration et validation de la note de cadrage																	
6	Entretien de clarification de la mission avec différents partenaires																	
7	Collecte des données auprès des bénéficiaires et non bénéficiaire directes (entrepreneurs semenciers et clients et non clients des semences certifiées)																	
8	Analyse des données et Rédaction du rapport provisoire																	
9	Présentation du rapport provisoire																	
10	Soumission du rapport final																	

IX. Profils des membres de la maison de consultance

L'IFDC sollicite une maison de consultance internationale disposant des consultants ayant des qualifications et profils diversifiés pour la conduite de cette évaluation :

1. Le Chef de mission international ayant les qualifications suivantes :

- ✓ Détenteur d'un diplôme de doctorat au minimum en agronomie ou autre domaine apparenté avec une spécialisation en développement des systèmes de marché
- ✓ Au moins 10 ans d'expérience dans l'exécution et conduite des évaluations des projets de développement agricole intégrant les aspects de développement des marchés

- ✓ Expérience d'au moins 10 ans dans la formulation des projets agricoles y compris la formulation des plans de suivi évaluation pour permettre au projet de mesurer l'atteinte des performances au moment opportun (des indicateurs, formulation des cibles annuelles, élaboration des cadres logiques ou théorie de changement des projets)
- ✓ Connaissances des contextes et politiques de la réglementation du secteur semencier au Burundi et de la sous-région
- ✓ Avoir conduit au moins 5 études similaires en utilisant une méthode combinée (qualitative et quantitative)
- ✓ Avoir un esprit critique et analytique
- ✓ Parfaite connaissance de la langue française, la connaissance d'anglais serait un atout.

2. Un.e statisticien.ne de niveau maîtrise au minimum et ayant une expérience d'au moins 10 ans dans l'exécution des évaluations des projets.

3. Un économiste ou agroéconomiste national de formation et qualifications suivantes :

- ✓ Formation universitaire, avec niveau master en agroéconomie, développement rural ou économie rurale
- ✓ Au moins 7 ans d'expérience dans le contexte de projets de développement rural et dans le développement des systèmes de marché ;
- ✓ Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la conduite des études d'impacts socioéconomiques ;
- ✓ Connaissance avérée du contexte institutionnel et de la mise en œuvre des politiques agricoles au Burundi ;
- ✓ Très bonne connaissance de la langue française parlée et écrite, la connaissance de l'anglais serait un atout ;
- ✓ Remarquables capacités de rédaction ;
- ✓ Capacité de travailler en équipe, en facilitant le dialogue entre acteurs impliqués.

X. Présentation des offres

L'offre technique et l'offre financière seront présentées séparément avec la mention « offre technique pour l'évaluation finale du PSSD-2 » pour l'offre technique et « offre financière pour l'évaluation finale du PSSD-2 » pour l'offre financière.

a) Offre Technique

L'offre technique comprendra et dans l'ordre chronologique les éléments suivants :

1. Un document sous format PDF décrivant la compréhension de la mission, la méthodologie détaillée, le chronogramme des activités.;
2. CV détaillés des consultants alignés pour cette évaluation.
3. Diplômes certifiés conformes à l'original des consultants alignés pour cette évaluation.
4. Attestations, références et contacts professionnelles pour les études similaires.

5. Documents attestant le statut juridique de la maison de consultance.
6. L'adresse physique et électronique de la maison de consultance.

b) Offre financière

L'offre financière doit être plus détaillée que possible intégrant les coûts des membres de l'équipe ainsi que leur période d'intervention sur base du chronogramme des activités. Elle doit tenir compte aussi des taxes & impôts applicables et exprimée en USD.

XI. Analyse des offres

L'analyse des offres déposées se fera par une commission nommée par la direction de IFDC. Les offres qui seront analysées devront répondre à deux critères principaux :

1. Être une maison de consultance internationale
2. Avoir été déposé dans les délais

L'analyse des offres se fera en deux temps :

- ❖ La commission mise en place procédera à l'analyse des offres techniques
- ❖ Le soumissionnaire répondant aux critères de présélection et ayant une note minimale de 70% de son offre technique sera admis à l'analyse comparative des offres financières.

Critères d'évaluation des offres techniques

N0	Critères	Score/100
1	Qualification de l'équipe des consultants	20
	Diplôme certifié conforme à l'original du consultant principal ayant des qualifications ci-haut mentionnées	5
	Diplômes certifiés conforme à l'original des autres consultants alignées répondant aux profils souhaités (2.5 points par diplôme conforme)	5
	CV détaillés des consultants alignés (5 points pour le consultant principal et 2.5 points par consultant secondaire)	10
2	Compréhension des termes de références et la méthodologie	50
	Note de description de la compréhension de la mission	10
	Note de Développement de l'approche méthodologique à utiliser lors de l'évaluation	35
	Le Chronogramme de l'exécution des activités	5
3	Expérience de la maison dans la réalisation des évaluations similaires	30
	Document attestant le statut juridique de la maison de consultance (6 points), Attestations, références et contacts professionnels pour les études similaires (1 point par attestation de service rendu sans dépasser 8 c'est-à-dire max 24 points)	30

Pour les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égal à 70%, leurs offres financières seront analysées selon les critères suivants.

N0	Critères	Score/30
1	Qualité de l'offre	5
	L'offre financière détaillée intégrant les coûts des membres de l'équipe ainsi que leur période d'intervention sur base du chronogramme des activités. Elle doit tenir compte aussi des taxes & impôts applicables	5
2	Conformité fiscale	5
3	Attestation de non-redevabilité	
	Document de NIF	
	Document de registre de commerce	
	Efficienc(cout/résultat)	20

NB : La note obtenue sur l'offre technique sera ramenée sur 70

- **La conformité fiscale est déterminante (l'absence d'un des trois documents disqualifie l'offre)**
- **L'offre la plus efficiente c'est-à-dire ayant un score (cout/résultat) faible, aura la note 20 et pour les autres offres la note sera calculée au prorata par rapport à la meilleure offre**
- **Toute dépense liée à la logistique pour la conduite de l'évaluation sera à la charge de la maison de consultance retenue**

Le cabinet/maison retenu(e) pour conduire cette évaluation sera chargé d'obtenir les autorisations nécessaires pour les activités de terrain, notamment le visa statistique.

Les dossiers de candidature sont à envoyer dans un seul fichier PDF à l'adresse électronique : ifdcburundi@ifdc.org avec une copie à gbuganza@ifdc.org et mbeun@ifdc.org.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 8/05/2026 à 23h59. Les dossiers déposés après les heures indiquées dans les TDRs ne feront pas objet d'analyse.

Fait à Bujumbura, le 23/4/2026

BUHANZA Gilbert


COP PSSD-2

Gilbert Buhanza

Document Details

Title	TdRs évaluation du projet PSSD2_15_avril_2026 VF.pdf
File Name	TdRs évaluation du projet PSSD2_15_avril_2026 VF.pdf
Document ID	ca6d7098bc1248aa9565df3c5b19bf0f
Fingerprint	592c538807459802e86cff24e64fc6
Status	Completed

Document History

Document Created	Document Created by Vianney NISENGWE (vnisengwe@ifdc.org) Fingerprint: 44ca11273feb38c69abb767b7c29e56a	Apr 23 2026 02:34AM America/Chicago
Document Sent	Document Sent to Gilbert BUHANZA (gbuhanza@ifdc.org)	Apr 23 2026 02:34AM America/Chicago
Document Viewed	Document Viewed by Gilbert BUHANZA (gbuhanza@ifdc.org) IP: 143.105.213.219	Apr 23 2026 02:35AM America/Chicago
Document Viewed	Document Viewed by Gilbert BUHANZA (gbuhanza@ifdc.org) IP: 74.179.68.27	Apr 23 2026 02:35AM America/Chicago
Document Signed	Document Signed by Gilbert BUHANZA (gbuhanza@ifdc.org) IP: 143.105.213.219 	Apr 23 2026 02:36AM America/Chicago
Document Completed	This document has been completed. Fingerprint: 592c538807459802e86cff24e64fc6	Apr 23 2026 02:36AM America/Chicago